

FICHE RESSOURCE THÉMATIQUE

Développement de l'enfant et soutien à la parentalité

L'accompagnement des enfants et le soutien à la parentalité

La violence conjugale occasionne des conséquences graves pour l'enfant soumis au climat de violence. Elle met également à mal la relation parents/enfants et notamment le lien mère/enfant qu'il convient de soutenir. Des lieux d'aide existent.

Comment	Où/Quand
Accompagnement spécifique des enfants exposés aux violences conjugales  	ADAVI www.adavi44.fr 02 40 89 47 07 5, Bvd Vincent Gâche Immeuble SIGMA 2000 44000 Nantes adavi44@wanadoo.fr Du lundi au vendredi de 9h à 18h Permanences décentralisées sur le territoire Prévenir et Réparer www.inavem.org 02 40 01 85 85 15 avenue du Commando 44600 St Nazaire prevenir-et-reparer@wanadoo.fr Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Comment	Où/Quand
Les lieux généralistes de soutien à la relation parents/enfants 	La Protection Maternelle et Infantile www.loire-atlantique.fr Les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) sont à la disposition des parents dans les Centres médico-sociaux (CMS) du Département. Ils assurent le suivi médical des enfants de la naissance à 6 ans. Pour la santé, l'équilibre et le bon développement des enfants, une surveillance médicale préventive est indispensable. Les consultations infantiles assurées dans les centres médico-sociaux par les professionnels de la PMI permettent le dépistage éventuel de problèmes de santé et favorisent ainsi leur prise en charge. Elles permettent également de s'assurer que tout enfant bénéficie de soins nécessaires à un développement physique, psychomoteur, affectif et social harmonieux. Les professionnels de la PMI (médecins, puéricultrices, sages-femmes) assurent un suivi médical de l'enfant de sa naissance à ses 6 ans et dispensent des conseils en matière d'alimentation, de soins de puériculture, de sommeil, d'éducation, de modes de garde, etc. Les consultations de la PMI sont ouvertes à tous. Les Centres médico-sociaux www.loire-atlantique.fr Dans un centre médico-social (CMS), médecins, puéricultrices, assistantes sociales, infirmières, sages-femmes et secrétaires médico-sociales proposent un accueil gratuit et adapté à chaque situation, des consultations médicales ou encore un accompagnement social pour faire face aux difficultés. Les CMS sont répartis sur le département suivant les 6 Délégations de la solidarité : - Délégation de Nantes (Nantes secteur Sud, Nantes secteur Nord, Nantes secteur Ouest, Nantes secteur Est), - Délégation de St Nazaire, - Délégation du Pays de Retz, - Délégation du Vignoble Nantais, - Délégation du Pays d'Ancenis, - Délégation de Blain à Châteaubriant

Comment	Où/Quand
Les lieux généralistes de soutien à la relation parents/enfants  	Le Centre Nantais de la parentalité www.chu-nantes.fr Propose un soutien à la relation parents-enfants et une prise en charge des troubles précoces du développement. Public concerné: (futurs) parents, enfants de 0 à 3 ans. Il réunit un lieu de consultations, « les Âges premiers » et un lieu d'hospitalisation de la mère et de l'enfant, « Le Home ». Les Âges premiers 02 28 08 84 90 consultation parents-bébés - 1 rue Marmontel - 44000 Nantes Le Home 02 40 84 60 58 hospitalisation mère-enfant - pavillon Pierre-Janet - 3e étage - 85 rue Saint-Jacques <i>Consulter aussi la fiche santé</i> L'École des parents et des éducateurs www.epe44.fr 02 40 35 47 73 8, Allée Baco – 2e étage - 44000 Nantes Cette association accompagne les parents dans leur rôle éducatif en s'appuyant sur leurs ressources et leurs compétences. Quelques exemples de services proposés : - Des consultations individuelles sur rendez-vous assurées par des psychologues pour faire le point sur une situation qui interroge ou qui pose problème. Permanences sur le département. - Le point écoute parents qui est une écoute téléphonique exercée par des psychologues à destination de parents qui se questionnent sur le comportement de leur enfant ou de leur jeune, qui s'interrogent sur leur place, leur positionnement de parents. - Les groupes d'échanges pour les parents qui permettent de dédramatiser, de construire ensemble, de partager des difficultés. Ensemble les parents s'écoutent, s'informent, le groupe de parole est un lieu où ils partagent échangent et deviennent créatifs.Les séances ont lieu au siège.

3

Comment	Où/Quand
Les lieux d'accueil parents/enfants    	Les lieux d'accueil parents/enfants offrent un espace de parole, de rencontre et d'échange. Ces lieux accueillent les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents ou de toute autre personne qui en a la responsabilité. Ils accueillent également les futurs parents. Dans ces lieux conviviaux qui facilitent les échanges, il est possible de parler librement, de ses soucis, de ses inquiétudes, ou tout simplement de vivre un moment privilégié avec son enfant. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles. A Nantes et agglomération nantaise : Le Sablier (0 – 4 ans) www.loire-atlantique.fr 02 40 43 82 66 16 rue Charles-Perron – 44100 Nantes Mardi, mercredi et jeudi de 15h00 à 18h00 La Marouette (0 – 4 ans) www.loire-atlantique.fr 02 40 71 84 68 2 bis rue Dobrée – 44100 Nantes Lundi, mercredi et jeudi de 15h30 à 18h30, samedi de 10h00 à 13h00 Le Square (0 – 5 ans) www.loire-atlantique.fr 02 51 77 14 57 8 rue Samuel-de-Champlain – 44300 Nantes Mardi de 15h00 à 18h00 et vendredi de 9h00 à 12h00 La Perdriole (0 – 5 ans) www.loire-atlantique.fr 02 40 49 48 00 29 rue des Platanes – 44300 Nantes Mardi et vendredi de 15h00 à 18h00 L'oasis (0 – 5 ans) www.loire-atlantique.fr 02 40 46 52 57 2 rue du Rhône - 44100 Nantes Lundi et jeudi de 15h00 à 18h00 Jardin d'enfants (JEMP) - Maison de parents (0 – 6 ans) www.loire-atlantique.fr 06 28 60 14 30 Maison des Confluences-Espace Parentalité 4, Place du Muguet Nantais - 44200 Nantes Mardi et vendredi de 9h00 à 11h30 Les Pâtes au Beurre www.loire-atlantique.fr 02 40 16 06 52 57 rue Charles Monselet – 44000 Nantes Mercredi de 10h00 à 13h00 et de 18h00 à 21h00 pour tout âge Mardi de 15h30 à 17h30 pour les futurs parents et les enfants de 0 à 2 ans A carquefou : Maison de l'enfance le vendredi de 16h30 à 18h30

Comment	Où/Quand
Les lieux d'accueil parents/enfants	Pap, Mam et Moi (0 – 4 ans) www.loire-atlantique.fr 02 40 86 13 42 11 rue du Verdun – 44220 Couëron Mardi et jeudi de 9h15 à 12h15
	La Marelle www.loire-atlantique.fr 02 28 25 26 27 9 rue de Charentes – 44800 Saint-Herblain Lundi et vendredi de 15h00 à 17h30
	Espace des Loriots www.loire-atlantique.fr 02 40 54 86 71 7 rue de la Châtaigneraie – 44115 Haute Goulaine 2e samedi du mois
	Sur le reste du territoire : Maison de l'enfance (0 à 4 ans) 02 40 54 86 71 1 rue du chanoine Dubois 44 690 La Haye-Fouassière Les permanences ont lieu le 1er mercredi du mois
	Le Bateau sur l'eau : l'équipage 02 40 35 47 73 Maison de l'enfance 175 rue Pierre de Coubertin – 44150 Ancenis Les lundis de 9h30 à 12h00
	LAPE de Château-Thébaud 02 40 54 05 49 8 rue du Prieuré - 44690 Château-Thébaud Le 4ème samedi du mois
	LAPE de Saint-Fiacre 02 40 54 86 71 18 rue des coteaux- 44690 Saint-Fiacre-sur-Maine 3ème mercredi du mois
	Regards croisés (0 à 4 ans) 02 40 54 29 50 Esplanade Klettgau - 44190 Clisson Mardi de 14h00 à 16h00
	La bulle d'air (0 à 4 ans) 02 40 35 47 73 15 rue Anatole France - 44 130 Blain

Comment	Où/Quand
Les lieux d'accueil parents/enfants	Le bateau sur l'eau : les navigateurs (0 à 4 ans) Accueil périscolaire "Orange bleue" Rue des Lilas - 44440 Riaillé les vendredis de 9h30 à 12h00 Trois petits points (0 à 3 ans) 46, rue Pitre Grenapin - 44600 Saint-Nazaire Mardi de 14h30 à 17h15, vendredi de 9h00 à 11h45 L'Hirondelle 31 rue Barbusse - 44600 Saint-Nazaire Jeudi de 15h00 à 18h00 - Mardi de 9h00 à 12h00 02 40 70 13 53
Groupe d'échanges pour les jeunes ayant été exposés aux violences conjugales 	CMS de Vertou CMS de Bouguenais 02 40 34 20 38 02 40 32 03 03 Atelier slam sur la thématique des violences Jeunes âgés de 11 à 16 ans domiciliés sur l'agglomération nantaise (prioritairement Sud Loire)

Comment	Où/Quand
Lieux d'accueil spécialisés pour adolescents    UNIVERSITÉ DE NANTES  CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES	La Maison départementale des Adolescents www.mda44.fr A Nantes : 7 rue Julien Videment - 44200 02 40 20 89 65 Du lundi au samedi de 13h00 à 18h00, ou sur rendez-vous. (fermé le samedi pendant les vacances scolaires) A Saint-Nazaire : 28 rue Henri Gautier, 44600 02 51 10 75 75 Le lundi, mercredi et vendredi de 13h00 à 18h00, ou sur rendez-vous. Antenne Nord : 02 40 51 55 60 Une équipe mobile vient à la rencontre des jeunes sur les communautés de communes du nord du département (Nozay, Blain, Derval, Nort sur Erdre, Ancenis, Chateaubriand, Riaillé et Guéméné Penfao) Accueil uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi La Maison Départementale des Adolescents s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 21 ans. L'accueil est confidentiel et gratuit. Les animatrices de la structure accueillent, guident et conseillent pour les démarches. Possibilité d'être reçu par les accompagnants sociaux qui écoutent, échangent en entretien individuel sur tous les sujets qui embarrassent ou préoccupent... Pour aller plus loin, il pourra être proposé un rendez-vous avec un intervenant spécialisé. Académie de Nantes www.ac-nantes.fr 02 51 81 74 74 Les Assistantes sociales et les infirmières dans les établissements scolaires (collège et lycée) Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la santé (SUMPPS) 02 40 37 10 50 110 bld Michelet – BP 32238 – 44322 Nantes du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 accueil.sumpps@univ-nantes.fr CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) www.hopital.fr pour les enfants de 0 à 20 ans

Comment	Où/Quand
Lieux d'accueil spécialisés pour adolescents  	ADPS : Agence Départementale de la prévention spécialisée www.adps44.fr 02 40 63 63 40 1 rue Julien Videment - 44200 Nantes La prévention spécialisée est une mission du Conseil Général de Loire-Atlantique dans le cadre de sa compétence d'aide sociale à l'enfance au titre de la protection de l'enfance. La Prévention Spécialisée est une forme d'action éducative mise en œuvre auprès des jeunes « marginalisés ou en voie de marginalisation » dans leur milieu de vie. Cette spécificité implique que cette intervention soit envisagée conjointement auprès de ces jeunes, de leur milieu familial et de leur environnement social en général (communauté d'appartenance, quartier, institutions...) Le Studio 11/15 www.nantes.fr/studio1115 02 44 76 11 07 7, boulevard Léon Bureau - 44 200 Nantes studio11-15@accoord.fr Créé par la Ville de Nantes et animé par l'Accoord, le Studio 11/15 est un espace dédié à tous les adolescent-e-s âgés de 11 à 15 ans. Dédié aux loisirs et à la créativité, le Studio 11/15 propose aux adolescents de découvrir des activités artistiques, ludiques, culturelles, sportives et multimédia.

Protection de l'enfant en danger

En raison de leur particulière vulnérabilité, les enfants peuvent être soumis à différents problèmes. En réaction à ces situations difficiles, des mesures de protections peuvent être mises en place.

Comment	Où/Quand
Alerter sur la situation préoccupante d'un mineur en danger  	Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant : l'autorité parentale d'un parent peut être totalement retirée en dehors de toute condamnation pénale, lorsque l'enfant est témoin des violences qu'il exerce à l'encontre de l'autre parent, qu'elles aient un caractère physique ou psychique (<i>art 378-1 du Code civil</i>). Il existe 3 moyens d'alerte : 1/ En cas d'urgence et de danger grave nécessitant une protection judiciaire immédiate, il convient d'aviser sans délai les services de Police ou la cellule opérationnelle de la Gendarmerie. - Standard Hôtel de police de Nantes 02 53 46 70 00 - Standard Hôtel de police de Saint-Nazaire 02 51 76 17 00 - Cellule opérationnelle de la Gendarmerie 02 51 83 61 22 2/ Toute personne confrontée à une situation d'enfant en danger ou en risque de danger doit transmettre une "information préoccupante". La finalité de cette transmission est d'évaluer la situation d'un mineur et de déterminer les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier. Cette information doit être adressée à : Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) 02 51 17 21 88 www.loire-atlantique.fr 3 Quai Ceineray – 44041 Nantes cedex 1 / crip44@loire-atlantique.fr Ce service est disponible tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 19h00 En dehors de ces temps, il est possible d'appeler : Allo Enfance en Danger 119 Le 119 service national d'accueil téléphonique, numéro gratuit 24h/24h qui a pour but de faciliter le dépistage des situations de maltraitance des enfants et de protection de mineurs en danger. 3/ Le Procureur de la République peut également être saisi (de Nantes ou de Saint-Nazaire) - Secrétariat du Parquet des mineurs à Nantes 02 51 17 96 88 - Secrétariat du Parquet général à Saint-Nazaire 02 72 27 30 29

Comment	Où/Quand
Accueil temporaire à la demande du/des parent-s croix-rouge française 	Le relais parental Accueille pour quelques jours ou quelques semaines un enfant ou une fratrie dont la famille rencontre des difficultés personnelles ou sociales passagères. Pour les enfants de 0 à 10 ans (12 ans en cas de fratrie) Relais parental la Courte Echelle www.croix-rouge.fr 02 40 58 15 78 34 rue du Breil - 44100 Nantes Le Relais parental de Saint-Nazaire www.croix-rouge.fr 02 40 22 74 20 1 rue d'Ypres - 44600 Saint-Nazaire

Accueil de la petite enfance

Un changement de situation peut entraîner une réorganisation de la prise en charge d'un jeune enfant. Différents dispositifs peuvent aider à trouver un mode d'accueil adapté.

Comment	Où/Quand
Modes d'accueil   	L'accueil d'urgence de la ville de Nantes : accueil limité dans le temps pour répondre aux familles rencontrant une modification soudaine de leur organisation qui n'a pas pu être anticipée. Il permet aux parents de rechercher plus sereinement un autre mode d'accueil et, par sa durée limitée, de répondre au plus grand nombre de familles confrontées à une situation d'urgence. Pour trouver une assistante maternelle ou un lieu d'accueil collectif (crèche, halte garderie) Renseignements dans un Relais accueil petite enfance. Pour avoir les coordonnées par secteur « Allo Nantes 02 40 41 90 00 » www.loire-atlantique.fr www.caf.fr

Accès aux droits sociaux

Pour le parent isolé avec un ou des enfants des dispositifs financiers existent.

Comment	Où/Quand
Les aides liées aux enfants   	RSA majoré Le montant forfaitaire du RSA socle peut être majoré. Cette majoration du RSA est accordée lorsque l'adulte est isolé avec des enfants à charge. Le RSA majoré s'applique pendant 1 an à compter d'une séparation ou jusqu'au 3 ans de l'enfant. ASF (Allocation Soutien Familial) L'ASF est versée pour élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents. Si l'autre parent ne participe plus à l'entretien de l'enfant depuis au moins deux mois consécutifs, l'ASF peut être versé provisoirement pendant quatre mois. Selon la situation, pour maintenir le droit à l'ASF au-delà du 4e mois, il faut engager une action auprès du juge aux affaires familiales afin de faire fixer une pension alimentaire (question de l'obligation alimentaire.) Aides financières du Conseil Général Les aides financières à l'enfance et à la famille visent à asseoir l'accompagnement des parents (ou d'un tiers qui a en charge un enfant) pour répondre aux besoins de leurs enfants en matière de santé, sécurité, entretien ou éducation, lorsque le demandeur ne dispose pas de ressources suffisantes. Elle ne se substitue pas aux prestations sociales auxquelles la famille peut prétendre. Le demandeur doit résider en Loire Atlantique et ne pas disposer de ressources suffisantes au moment de la demande. Aucune condition de régularité de séjour n'est exigée pour les familles étrangères. Elles permettent de répondre à des besoins vitaux (alimentation, hygiène), financer un projet lié à l'enfant, (scolarité, vacances loisirs, etc.). Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique www.caf.fr 08 10 25 44 10 22 rue de Malville – 44100 Nantes - Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 Présence sur l'ensemble du département - 4 territoires : le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest Mutualité Sociale Agricole www.msa44-85.fr A Nantes : 2 impasse de l'Esperanto Saint-Herblain – 44951 Nantes cedex 9 0240 41 30 89 Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 sans interruption A Châteaubriant : 9, rue Gabriel Delatour – 44110 02 40 07 56 88 Le lundi, mardi, mercredi matin et jeudi de 9h à 12h30 et de 13,30 à 16h30 Sur rendez-vous le mercredi après-midi et le vendredi toute la journée A Blain : Cour Mortier - salle n° 3, rue du 11 Novembre - 44 06 87 60 60 55 Le matin de 9h00 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous A Ancenis : Espace Corail - 30 place Francis Robert - 44150 06 87 60 60 62 Le matin de 9h00 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous Assistant-es social-es des CMS / Référent-es RSA www.loire-atlantique.fr